

*La Mairie du XXème a organisé le 27 novembre dernier une réunion publique ayant pour objet l'aménagement de la rue Jacques Prévert.*

*Cette réunion a permis de discuter du projet mais aussi d'autres questions très importantes dans la vie du quartier.*

*Cependant, par manque de temps, plusieurs points importants n'ont pas été discutés comme ils le méritent :*

- *le projet artistique,*
- *la position des bailleurs sociaux face à la demande d'aménager le passage Duris et le passage Houdart,*
- *la vocation de l'espace central de la place et son aménagement.*

*Pour pouvoir discuter de ces questions, nous souhaitons donc vivement une nouvelle concertation.*

*Nous demandons également que les habitants soient consultés lors des phases suivantes, lorsque le projet sera précisé.*

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE AMENAGEMENT DE LA RUE JACQUES PREVERT**

**jeudi 27 novembre 2008**

Madame Calandra, Maire du XXème, ouvre la réunion avec un résumé de la situation et pose les objectifs. Rendre cette rue agréable (« conviviale, colorée, avec une identité visuelle ») mais aussi améliorer la sécurité (sans fermer l'espace, dissuader les rodéos de scooters) et la qualité de vie (les végétaux réduiront l'effet de caisse de résonance).

Cette analyse correspond au mémoire rédigé en octobre dernier par un collectif d'habitants sur la base de plusieurs concertations publiques qu'il avait organisées. La municipalité apprécie l'investissement des habitants et tiendra compte de leur travail lors de la prise de décisions (« Vos propos serviront à élaborer ... »).

Mme Calandra précise également que le projet est mené en concertation avec les bailleurs des immeubles de la rue (RIVP, OPAC) pour étendre l'aménagement aux passages Duris et Houdart et le lier aux ravalements des façades.

Mme Calandra présente les participants :

- pour les services de la Ville :

M. Eric Lannoy, 7ème Section territoriale de Voirie

Mme Sophie Dobler, paysagiste désignée pour le projet J.Prévert aux Parcs et jardins de la Ville de Paris

M. Frédéric Triail, Direction des Affaires Culturelles

- pour la Mairie du XXème :

Mme Florence de Massol, adjointe au Maire pour l'environnement et les espaces verts

M. Jean-Jacob Bicep, adjoint à la Maire pour déplacement, transports et voirie

Mme Sanchez Direction des Espaces verts Paris XXème

- pour les bailleurs sociaux :  
représentante de la RIVP  
M. Christian de l'OPAC

*Nous n'avons pu tout noter, nous vous prions d'excuser nos omissions ou erreurs.*

Monsieur Lannoy présent le dossier du programme en précisant qu'il ne s'agit pas là d'un projet ficelé mais d'une base de départ. Ce dossier – pour **voir le diaporama**, ouvrez le lien - se compose de plusieurs chapitres.

- historique
- statut
- environnement

- état des lieux de la rue

surface de l'ensemble rue + placette : 1.900 m<sup>2</sup>

dimensions des deux parties de la rue J. Prévert : 10 x 50 mètres chacune

surface de la placette : 720 m<sup>2</sup> ; 35 m de diagonale

- démarche et programme

Contrainte impérative : voies pompiers de 4 m de largeur, écartées d'1 m des murs d'immeubles ; pas d'autres contraintes importantes : absence de réseaux sous les revêtements du sol.

Potentiel végétalisable et objectifs : **voir le diaporama**

- propositions

Végétalisation le long des murs d'immeubles : soit dans des structures maçonnées colorées cirées, d'hauteur variable entre 40 et 80 cm, soit protégées par de la serrurerie (effet plus « aérien », possibilité de courbes, ...). Plantations en étagères (basses, moyennes et arbustes). Variante pour végétaliser la rue : corbeilles fleuries (à thème ?) à l'écart des murs – mais cette solution est négative pour les végétaux qui puisent moins d'aliments dans ces poches petites.

Végétalisation de l'élément central : arbre à palabres, à fleurs claires à floraison prolongée, espace entouré de banquettes en courbe.

Cet espace central : jeux d'enfants ? conteurs ? les habitants qui s'expriment ? entouré de petits arbustes bas et fleuris (80 cm – pour que le regard puisse passer). Autour, une clôture légère, baguettes de couleur conçues de manière à ce que l'on ne puisse pas s'asseoir dessus.

Les pruniers : remplacer un arbre sur deux par des arbres plus petits, plus verts et fleuris.

Le projet artistique est présenté par Monsieur Trial.

En référence à J. Prévert ? Intervention plutôt sur les couleurs, sur les formes, ... objets détournés ? Pas de réalisation spécifique, plutôt une conception d'ensemble. A Paris, la préférence est donnée à des œuvres modernes et symboliques sur les œuvres traditionnelles et figuratives - cf la réalisation à la mémoire du préfet Erignac.

Monsieur Lannoy : « On va faire de cet espace un espace de qualité ».

Revêtement des sols : exemples de la rue du Liban, confortable pour les enfants et pour les handicapés (pavés sciés), ou de la rue Dénoyez : trottoirs en pavés sciés, au milieu des pavés anciens, un peu bombés. Exigence légale pour les passages de personnes à mobilité réduite : 180 cm de largeur, libres de tout obstacle, revêtements totalement plats.

Eclairage : candélabres de 4 mètres, lumière dirigée vers le bas (pour éviter l'éblouissement des habitations dont les fenêtres sont situées à proximité).

Problème de scooters : proposition de mettre des chicanes. Il y en a de différents modèles (cf place Souham). De toute manière, la première condition pour réduire les nuisances de scooters est le statut piéton de la rue et la végétalisation.

Coût de l'opération, à ce stade des études : 570.000 euros. 300.000 sont prévus pour 2008, 200.000 sont demandés par la Mairie du XXème.

### la parole est donnée aux habitants

- H1
1. Sur la place A. Métivier, les pavés sont glissants, avec ou sans la pluie et les feuilles et quel que soit le type de chaussures
  2. dans quelle mesure le projet contrarie-t-il les scooters ? le jeu favori des scooters est de faire des allers-retours extrêmement rapides sur une courte distance (10 mètres), ce que les chicanes n'empêcheront pas – surtout qu'il s'agit de deux-roues de petite taille
- H2
1. les scooters éliminés de la rue Jacques Prévert iront sur les rues Houdart et Duris
  2. les corbeilles fleuries et les jardinières sont des récipients creux et seront vite transformés en dépôts d'ordures : pourrait-on prévoir des corbeilles ou jardinières remplies à ras le bord qui ne laisseraient pas d'espace entre la terre et le bord ? dans le même but, des plantations serrées
  3. dans le passage Houdart, les grilles empêchent le nettoyage des espaces latéraux – ne pourrait-on pas enlever les grilles ?

Mme Calandra : La propreté ne peut être laissée aux seuls soins des services concernés, c'est aussi une affaire de civisme. Paris a un budget nettoyage parmi les plus élevés du monde.

H3 qui est aussi la gardienne des immeubles RIVP rue Prévert : Forts vents dominants dans cet espace, les papiers volent haut, ils vont s'incruster dans les plantes. Les bancs sont une mauvaise idée : gens assis, discussions fortes, bruit.

H4 qui est aussi représentante du Collectif PrévertDuris : Le projet d'aménagement est né de constats et de réflexions à partir des nuisances (bruit, sécurité...), il y a plus de dix ans. Une amélioration du cadre de vie est aussi un moyen de lutter contre ces nuisances. Quelques réflexions par rapport au projet présenté :

1. Les bancs serviront aux habitants, notamment pour discuter – c'est le but recherché – mais il ne faut pas que cela crée de nouvelles nuisances. Les discussions ont été très longues à ce sujet, et il s'est dégagé un large accord pour l'emplacement central des bancs qui éloignera les bavardages des fenêtres.

2. Pour empêcher les rodéos de scooter, nous ne sommes pas pour le système de chicanes. Comme plusieurs interventions l'ont souligné, ça risque de ne pas être efficace, et ça ferme un espace qui doit rester ouvert. Un revêtement du sol inventif et les lignes de cheminement courbes nous semblent la meilleure solution.
3. En ce qui concerne la végétalisation, pourquoi ne pas planter directement au sol pour éviter les jardinières qui présentent le risque d'être transformées en poubelles ?
4. Un nettoyage régulier est absolument nécessaire. Il faut tenir compte de la très forte fréquentation de l'espace (avec des enfants qui restent jouer le soir et le week-end) quand on planifie la fréquence du nettoyage.
5. souhait pour réagir aussi aux propositions sur l'aménagement de la placette et le projet artistique, mais y renonce pour permettre d'autres interventions.

H5 :

1. dans le quartier, on observe que les jardinières reçoivent et retiennent les saletés, alors que les plantations en pleine terre sont nettement plus propres – pourquoi ces jardinières en béton, couleur ou pas ? Puisqu'il n'y a pas d'obstacles (réseaux souterrains), pourquoi ne pas planter en pleine terre ?
2. l'idée de lignes de cheminement courbes correspond aux observations des habitants des jeux de scooters (pas de courses de vitesse mais acrobaties)

H6 (habite le foyer des travailleurs, rue des Amandiers) :

1. les scooters, rue des Amandiers : insupportables
2. présence permanente de la police devant le foyer

H7 : privilégier les formes courbes car les renforcements reçoivent et retiennent les déchets

H8 :

1. poser des ralentisseurs à divers endroits de la rue
3. éloigner les plantes des murs

H9 qui est aussi la gardien des immeubles OPAC rue Houdart : Occupez-vous de nous, on a besoin de vous.

H10 qui habite à l'angle de la rue Duris et de la rue des Panoyaux : Les scooters se croient tellement intouchables qu'ils traversent le square Duris.

H11 : Ravalement des façades – la partie Houdart n'est pas décrite dans le dossier. Le projet présenté ne mentionne pas les refections des façades et il serait dommage que le projet apparaisse inachevé si cette partie était oubliée.

H12 : Ce qui nous empoisonne la vie ce sont les bavardages et les lampadaires qui, en pleine nuit, éclairent nos chambres. Merci de faire quelque chose.

Mme Calandra : Listons les points où nous sommes d'accord.

### **Végétalisation :**

La végétation aide à réduire le niveau sonore, les façades végétalisées réduisent la consommation de chauffage.

Propose d'étudier des plantations en pleine terre avec des bordures très basses et presque transparentes

Mme de Massol : Les arbres dont les branches commencent très bas contribuent à réduire les vents forts.

Mme Calandra :

**voirie**

Les chicanes sont parfois le moindre mal.

Revêtement : propose d'étudier le mélange de pavés enherbés avec des surfaces lisses et courbes pour la circulation des fauteuils, poussettes...

Bruits de discussions : on ne peut pas les éliminer. L'appropriation de l'espace par les habitants réduit ce problème.

**police**

La présence de la police dans le quartier est une question délicate et sujette à controverses. La Mairie a demandé un pilotage intelligent.

**Intervention artistique**

Il faut trouver le budget et l'artiste qui travaillera sur les volumes, les formes, les éclairages

...